



N° 1 - 25 Mai 2020

WARLUS - INFOS

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : S. FAVRE ; G. RAVELLI ; M. TRUFFIER ; J. BOLIN ; B. TLILI ; S. RICHE ; C. LIBESSART ; M. FONTAINE ; B. DUHAMEL ; C. SENEZ ; A. SARACINO.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales du 15 Mars dernier ont eu lieu dans des circonstances particulières, compte tenu de la situation sanitaire. Dans ces conditions, nous comprenons que certains habitants, craignant pour leur santé, ne se soient pas déplacés. Mais malgré cette situation, plus de 70 % des électeurs inscrits sur Warlus sont allés voter, donnant ainsi une légitimité incontestable à vos élus locaux, alors que la participation moyenne à ce premier tour a été de 47 % dans le Pas-de-Calais. Pour mémoire, la participation à l'élection municipale du 23 Mars 2014 était de 73,24 % dans notre commune.

Les onze élus tiennent à vous remercier sincèrement de leur avoir fait confiance. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre, dans le respect des valeurs de solidarité et de loyauté que nous devons à tous, pour que notre action s'inscrive uniquement dans le cadre de l'intérêt général de l'ensemble des habitants.

Soucieux du bien-être de tous, nous serons respectueux des positions de chacun. Mais nous croyons fermement qu'une équipe soudée travaillant uniquement pour l'intérêt général, sera capable de faire face aux défis qui nous attendent. C'est pourquoi la majorité des élus souhaite travailler dans un climat de coopération constructive et de confiance mutuelle au bénéfice de l'ensemble de la population.

Encore merci de votre confiance et nous espérons qu'après cette période particulière, nous pourrions toutes et tous reprendre le cours normal de nos activités dès que possible.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les onze élus du 15 Mars 2020 se sont réunis le 24 Mai pour élire le Maire et ses Adjoints. Chacune de ces personnes a été élue à la majorité absolue au premier tour de scrutin.

Votre nouveau Conseil Municipal vous est présenté en photo en première page de la présente publication et ci-dessous sous forme de tableau, où l'ordre des conseillers est établi conformément au document préconisé par la Préfecture du Pas-de-Calais, s'appuyant sur les articles L. 2121-1 et R. 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

	Fonction	NOM et Prénom
Elections Municipales du 15 Mars 2020 :	Maire	Mme Catherine LIBESSART
	Premier Adjoint	M. Michel TRUFFIER
	Deuxième Adjoint	M. Christian SENEZ
Inscrits : 316 Votants : 224 Nuls : 4 Exprimés : 220 Participation : 70,8 %	Conseillers	Mme Sandrine RICHE M. Guillaume RAVELLI-DAMIOLI M. Sébastien FAVRE M. Antonino SARACINO
	Municipaux	M. Benoit DUHAMEL Mme Bérangère TLILI M. Martial FONTAINE M. Joël BOLIN

CONTACTS MAIRIE et ELUS

Pour le moment, les services de la Mairie sont accessibles par téléphone au **03 21 58 20 71** ou par mail commune-de-warlus@orange.fr

Il est possible de prendre rendez-vous afin d'être reçu en mairie, à la condition d'y venir en portant un masque.

Les jours et heures de permanence de Madame la Maire et des Adjoints seront redéfinis et seront publiés dans un prochain bulletin municipal. Mais d'ores et déjà, vous avez la possibilité de les contacter :

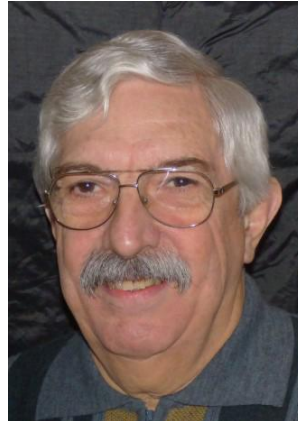


Maire

Catherine LIBESSART

Tél : 03 21 22 22 42

ou 06 79 20 37 32



Premier Adjoint

Michel TRUFFIER

Tél : 03 21 58 09 81

*Gestion, administration
et communication*



Second Adjoint

Christian SENEZ

Tél : 07 66 50 06 49

*Travaux, voirie, bâtiments
communaux, marchés publics*

CORONAVIRUS – COVID-19

Notre commune en confinement

Dès la mise en place du confinement, la municipalité a diffusé, via le Warlus-Infos du 19 Mars 2020, le numéro de téléphone portable personnel de Madame la Maire pour toute demande d'attestation ou d'aide pour les personnes qui seraient dans le besoin ou la difficulté pour les courses, les déplacements liés à la santé ou tout autre problème.

Dans un autre bulletin municipal d'Avril 2020, les possibilités de contacter la mairie ont été rappelées, de même que le numéro de portable initialement communiqué, ainsi que celui du portable personnel d'un autre élu ayant donné son accord. Par ces démarches, la municipalité souhaitait avant tout respecter la vie privée des habitants et ne pas s'imposer, mais aussi ne laisser aucune personne seule ou vulnérable dans l'isolement. Ces dispositions ont été bien comprises de la majorité de la population.

Dès le 20 Mars, des livres ont ainsi été distribués pour les enfants et quelques habitants ont également sollicité notre intervention pour des courses ou des médicaments à retirer en pharmacie. D'autres se sont tournés vers des parents, voisins ou amis.

Dans ces moments difficiles pour les personnes âgées, malades ou vulnérables, la majorité de la population a donc su faire preuve de solidarité et de sollicitude à l'égard des plus fragiles. La municipalité tient à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mis au service des autres et à les féliciter pour leur disponibilité, leur empathie et leur sens du dévouement.

En cette période de sortie progressive du confinement, il convient cependant, pour se protéger et protéger son entourage, de continuer à pratiquer les « gestes barrières » et à respecter la distanciation physique, conformément aux préconisations du Conseil scientifique.

Des masques chirurgicaux ont été distribués le 11 mai, les masques en tissu offerts par la Commune et le Conseil Régional le 22 mai. Ceux de la Communauté de communes devraient nous parvenir en Juin.

Prenez soin de vous.



CEREMONIE DU 8 MAI

L'annulation des cérémonies locales du 8 Mai pour cause de pandémie a été décidée au niveau national.

Ce moment de recueillement devait donc se faire sans rassemblement ni autre manifestation publique.

Conformément au souhait général, que nous partageons localement, une gerbe a néanmoins été déposée au pied du monument aux morts de notre commune et à la stèle des femmes déportées par Madame la Maire accompagnée d'un nombre très limité de personnes.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 8 juin à 19 heures 30 à la salle polyvalente. L'ordre du jour détaillé sera bien entendu communiqué aux conseillers municipaux. Il devrait être principalement consacré aux délégations, à la création de commissions et aux premières réflexions sur le budget de la commune.

Warlus : réélue maire, Catherine Libessart s'engage à être « active et ouverte »

Dans un conseil municipal largement renouvelé, la première magistrate a de nouveau été élue maire.

Christophe Grès (Clp) | 25/05/2020



Deuxième mandat de maire pour Catherine Libessart.

Après une campagne rugueuse et un scrutin marqué par un taux de participation de plus de 70 %, le premier conseil municipal de la mandature était attendu. En tant que doyen des conseillers, Michel Truffier a tenu un discours fédérateur, appelant à « oublier les rancunes », « retrouver la sérénité » et travailler « dans un climat apaisé ».

Seuls trois anciens élus sont encore présents au conseil municipal.

Catherine Libessart a conservé son fauteuil de maire, obtenant sept voix lors d'un suffrage marqué par la présence de quatre bulletins blancs. Les deux adjoints – au lieu de trois précédemment – sont Michel Truffier (8 voix, 3 blancs) et Christian Senez (7 voix, 4 blancs). Pour son deuxième mandat, au sein d'une assemblée grandement renouvelée dans laquelle ne demeurent que trois conseillers sortants, Catherine Libessart compte se montrer « active, disponible et ouverte ». Elle pourra s'appuyer sur « un budget conséquent » pour réaliser les travaux prévus à son programme, sans fermer la porte à d'autres propositions.
